

H. BENMRAH donne lecture du texte suivant :

H. BENMRAH geeft lezing van de volgende tekst :

J'ai été interpellée par plusieurs riverains de la rue Jean Morjau au sujet d'un problème récurrent d'inondation.

Au préalable, j'aimerais quand même dire que je déplore que chaque fois que les habitants s'adressent à la commune, ils n'ont ni réponse, ni réaction.

Par conséquent, les problèmes rencontrés par les habitants se retrouvent invariablement traités en Conseil sous forme d'interpellation.

Le problème se situe semble-t-il au niveau de la rue par rapport au trottoir, dès qu'il pleut, l'égout déborde et l'eau envahi le trottoir, plus bas ou à peine plus haut que la voirie pour former un étang sur le trottoir juste devant les habitations. En plus du désagrément occasionné, c'est la sécurité qui est également malmenée, les gens, et plus grave bien sûr, les enfants ne peuvent plus sortir d'un véhicule côté trottoir lorsque celui-ci est envahi par l'eau.

Mes questions sont les suivantes :

Qu'allez-vous faire pour mettre fin à cette situation ?

Dans quel délai ?

Madame l'Échevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen geeft lezing van de volgende antwoord :

Les trottoirs qui se trouvent dans cette rue viennent d'être rénovés. Les deux côtés ont été aménagés, alignés et remplis, nous supposons donc que le problème des flaques d'eau a été résolu.

Le nettoyage des égouts est effectué par le service « Propreté », selon un plan annuel. En cas de problèmes plus graves, « Vivaqua » en est responsable.

Votre accusation portée contre le service « Travaux publics », ou peut-être contre mon cabinet, ne répond pas aux questions des citoyens et est tout simplement faux. J'ai ici un long échange de mails avec les voisins dans cette rue qui sont contents des travaux. Je ne sais pas si vous en êtes consciente de l'effet d'une telle interpellation sur les services communaux. Je peux vous dire que mardi, pendant mon jour de visite au service, j'ai vu des visages très perplexes et déçus lorsque nous avons parlé de votre interpellation. Le service a eu un échange animé avec les habitants, il a expliqué les mesures à prendre, il a effectué les travaux, qui étaient absolument nécessaires, et puis vient une telle interpellation.

Il faut toujours se rappeler que vos questions sont aussi traités par les membres de l'administration, des gens qui font tout pour résoudre les nombreuses tâches de la meilleure façon possible. Alors une telle interpellation, qui sera lue ici devant tout le monde, dans le conseil et sera également inscrite dans le PV, est difficile à digérer quand elle ne correspond pas à la réalité.

Même réponse à A. VANDYCK : les interpellations sont traitées par les services, il est bien triste que les fonctionnaires vont trouver de telles allégations dans le PV du Conseil, comme quoi ils ne sont pas capables, selon A. VANDYCK de s'exprimer correctement en français. En ik kijk ernaar uit meneer, vanaf nu al de interpellaties in een correct en perfect Nederlands te ontvangen.

Ma réponse est peut-être un peu émotionnelle mais j'ai décidé de défendre mon service ici et d'acter dans le PV les faits concernant l'interpellation.

H. BENMRAH s'offusque que les réparations ont été faites récemment. Elle s'est encore rendue dans cette rue ce matin mais la flaqué subsiste. Elle s'étonne donc que cela ait réellement été réparé.